



CAHIERS DU CRPS

CENTRE DE RECHERCHE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE



Volume IV, N°1
Janvier– Juillet 2016
Page : 85-92

LA CHARTE DE BUKAVU

La **Charte de Bukavu** est le fruit de la conférence provinciale sur la nutrition organisée à Bukavu du **24 au 26 Mai 2016**, sous le leadership de son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province en collaboration avec le Gouvernement central à travers le Ministère de la Santé Publique de la République Démocratique du Congo (RDC) et avec l'appui des Agences des Nations Unies, des partenaires au développement, du réseau des scientifiques, du secteur privé et de la société civile.

La Conférence Provinciale sur le Repositionnement de la Nutrition comme Priorité de Développement au Sud Kivu a été conduite sous la coordination du Comité Provincial Multisectoriel sur la nutrition placée sous l'autorité du Gouverneur.

Reconnaissant que 45% de la mortalité et la morbidité des jeunes enfants sont associée à la malnutrition, mais est aussi un obstacle à leur développement physique et psychomoteur freinant ainsi leurs capacités d'apprentissage, ce qui, à terme, compromet leur productivité à l'âge adulte et représente donc un sérieux obstacle au développement socio-économique de la communauté et de la nation;

Considérant les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2013-2014 de la République Démocratique du Congo qui classe le Sud Kivu parmi les provinces ayant le taux de malnutrition chronique le plus élevé (53%) dépassant la moyenne nationale (43%) et que ce problème constitue une urgence;

Considérant que le droit à l'alimentation est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Nations Unies, 1948) et est repris dans le Pacte des droits économiques, sociaux et culturels entré en vigueur depuis 1976;

Considérant la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (CDE 1989);

Considérant les engagements pris par la République Démocratique du Congo pour la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), notamment l'objectif 2 qui stipule : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » ;

Considérant l'Initiative Africaine pour l'élimination du retard de croissance d'ici 2025 ;

Considérant la déclaration de Malabo en 2014, mettant l'accent sur : (i) l'élimination de la faim, (ii) la promotion de la contribution de l'agriculture à la croissance économique et la promotion de la résilience des moyens d'existence face aux changements climatiques ;

Considérant la volonté de la République Démocratique du Congo de combattre toutes les formes de malnutrition au sein des groupes vulnérables, matérialisée par :

- L'adhésion de la RDC au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) et par conséquent la reconnaissance de la nature multifactorielle des diverses formes de malnutrition et de la nécessité d'une réponse multisectorielle ;
- L'élaboration et l'adoption de la Politique Nationale de Nutrition à visée multisectorielle en 2013 et le Plan Stratégique Multisectoriel National de Nutrition en 2016 ;
- La création du Comité National Multisectoriel sur la Nutrition par le décret N°15/042 du 15 décembre 2015 ;

Considérant l'arrêté provincial N°16/024/GP/SK du 4 Mai 2016 portant création, organisation et fonctionnement du Comité Provincial Multisectoriel de Nutrition du Sud Kivu ;

Reconnaissant que loin d'être une charge sociale, investir pour la réduction des diverses formes de malnutrition au sein des groupes vulnérables constitue une allocation ayant un fort retour sur l'investissement ;

Reconnaissant que l'accélération des progrès dans la lutte contre la malnutrition exige des investissements aussi bien dans les interventions ayant un rapport coût-efficacité avéré que dans la

recherche, pour mieux comprendre comment porter des solutions prometteuses à l'échelle d'une manière rentable ;

Reconnaissant l'impact de la gestion durable des forêts et la conservation de la nature dans la contribution de la réduction de la malnutrition;

Prenant en compte le consensus de Copenhague démontrant le meilleur cout-efficacité des interventions à haut impact de nutrition.

Prenant en compte les engagements de la République Démocratique du Congo (RDC), au pacte mondial de nutrition pour la croissance de juin 2013 qui sont : (i) contribuer à un financement adéquat de la nutrition, (ii) exempter les produits nutritionnels de tous les impôts (aliments thérapeutiques prêts à l'emploi), (iii) promouvoir les pratiques et les connaissances adéquates de nutrition ; (iv) promouvoir les actions clés de la nutrition : fortification des aliments de base, (v) promouvoir l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants en priorité, (vi) intégrer la nutrition dans différents plans de développement et des secteurs du pays;

Convaincus que la lutte contre les diverses formes de malnutrition passe par la mise en œuvre d'un ensemble d'interventions dans le secteur de la santé publique, de l'agriculture et du développement rural, de l'industrie, du commerce et de l'économie, de l'éducation, du plan, des infrastructures, de l'environnement, de la communication, du genre, famille et enfant, la réduction de risque des urgences et catastrophes, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ;

Convaincus que toutes ces interventions ou une partie de celles-ci sont déjà mises en œuvre dans la Province du Sud Kivu mais qu'elles exigent une extension de la couverture effective, un renforcement de leur synergie et une meilleure coordination ;

Convaincus que la malnutrition constitue un obstacle au développement socio-économique du pays;

Convaincus des évidences scientifiques démontrant l'efficacité des interventions en faveur de la nutrition de la mère et de l'enfant ;

Mu par la volonté de tout mettre en œuvre pour combattre les diverses formes de malnutrition au sein des groupes vulnérables dans la Province du Sud Kivu.

Le Gouvernement Provincial et toutes les parties signataires de la présente charte de Bukavu s'engagent à :

A. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

1. Doter le Comité Provincial Multisectoriel de Nutrition du Sud Kivu de ressources (humaines, matérielles et financières) utiles et nécessaires à la coordination effective de la lutte contre les diverses formes de malnutrition au sein des groupes vulnérables dans la province;
2. Développer et financer la mise en œuvre d'un plan d'action multisectoriel de lutte contre les diverses formes de malnutrition au sein des groupes vulnérables dans la province du Sud Kivu, en se référant sur la Politique Nationale de Nutrition et le plan stratégique multisectoriel de nutrition de la RDC;
3. Réviser le Plan d'Actions Prioritaires du Sud Kivu, afin d'y intégrer et de privilégier les interventions spécifiques et sensibles de nutrition, d'écologie et de conservation de la nature avec des indicateurs clairement définis;
4. Allouer une dotation budgétaire en faveur de la nutrition;
5. Mettre en place un mécanisme pour le suivi des investissements (domestiques et des partenaires) en nutrition dans la province du Sud Kivu;
6. Mettre à contribution tous les canaux de communication existants pour une large sensibilisation des populations sur les causes et conséquences des diverses formes de malnutrition, de même que les actions à portée de main pour prévenir la malnutrition ;
7. Renforcer le cadre légal, juridique, réglementaire et institutionnel facilitant la mise en œuvre d'interventions multisectorielles pour lutter contre la malnutrition dans la province du Sud Kivu, y compris la capacité des institutions de mise en œuvre;
8. Mettre en place au niveau des entités territoriales décentralisées(ETD), le cadre institutionnel de coordination et de redevabilité sur la nutrition placé sous l'autorité des chefs des entités territoriales décentralisées et sous la supervision des Administrateurs du Territoire;

9. Dédier une quotité conséquente des ressources allouées aux entités territoriales décentralisées pour les interventions de nutrition jugées prioritaires dans ces entités;
10. Promouvoir les activités d'autonomisation des femmes en faveur de la Nutrition.

B. BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Soutenir le Gouvernement provincial dans ses efforts de lutte contre la malnutrition dans une approche multisectorielle au Sud Kivu ; y compris les activités de communication pour le changement social et comportemental en faveur de la nutrition ;

1. Favoriser la mobilisation de ressources financières et techniques supplémentaires pour faire de la nutrition un pilier et moteur de développement de la province ;
2. Appuyer les mécanismes de coordination définis par la province du Sud Kivu ;
3. Appuyer la recherche-action sur la nutrition afin de générer des évidences nécessaires au réajustement des politiques nutritionnelles au Sud Kivu;
4. Promouvoir les activités d'autonomisation des femmes en faveur de la Nutrition.

C. LE RESEAU DES SCIENTIFIQUES:

Promouvoir la recherche sur la nutrition indispensable pour générer des évidences nécessaires au réajustement des stratégies nutritionnelles.

D. SECTEUR PRIVE:

1. Promouvoir et mettre en pratique le partenariat public-privé avec l'état dans le secteur de la santé, de l'agriculture de la pêche, de l'élevage, les infrastructures et l'énergie;
2. Mettre en place un cadre de concertation avec l'Assemblée Provinciale pour plaider en faveur de la réduction des impôts et taxes sur les secteurs qui ont un impact avéré dans la lutte contre la malnutrition;
3. Promouvoir les activités d'autonomisation des femmes en faveur de la Nutrition.

E. SOCIETE CIVILE :

1. Promouvoir les activités de communication et sensibilisation pour l'adoption des bonnes pratiques en matière de nutrition par la société civile;
2. Promouvoir les activités d'autonomisation des femmes en faveur de la Nutrition.

L'adhésion à la présente charte reste ouverte à toute organisation désireuse d'accompagner le gouvernement dans la promotion de la Nutrition.

Fait à Bukavu, le 25 mai 2016

Pour la Province,

Marcellin CISHAMBO Ruhoya /Gouverneur de Province

Pour les bailleurs des fonds et Partenaires Techniques et Financiers,

Katharina JENNY /Directrice Régionale Adjointe du bureau de la Coopération Suisse Grands-Lacs

Pascal VILLENEUVE /Représentant Pays de l'UNICEF

Abdou DIENG /Représentant et Directeur Pays ai du PAM

Alexis BONTE /Représentant Pays ai de la FAO

Pour le réseau des scientifiques,

Gustave MUSHAGALUSA /Point focal

Pour le secteur privé,

Roger MUYEYE /Président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) Sud Kivu

Pour la société civile Sud Kivu,

Descartes MPONGE / Président du bureau de coordination